

ENTENTE SPORTIVE HAGONDANGE

Réunion des Présidents du lundi 28/01/2019

Nos Présidents en statistiques

5 dames et 12 messieurs

1 médaillé d'or, 5 d'argent, 4 de bronze et 1 diplômé de l'ESH

En fonction en moyenne depuis 8 ans

+ de 20 ans : 1

+ de 15 ans : 3

+ de 10 ans : 2

+ de 4 ans : 4

- de 4 ans : 7

Moyenne d'âge des Présidents : 56 ans

1 de 20 ans

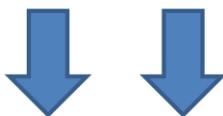
4 de 40 ans

3 de 50 ans

8 de 60 ans

1 de 70 ans

Gouvernance et Décisionnel



Comité Directeur

Gestion de L'urgence



Comité Directeur par mail – Bureau Directeur

Nos Rendez-vous Majeurs

- Le 3e Lundi de Novembre – ASSEMBLEE GENERALE
- Le 2e WE de Juin ou le 3e si Pentecôte tombe le 2e WE
- Cette Année : CHALLENGE PORTENSEIGNE le 15 juin 2019
- Le dernier WE d'août - NAUTILIA

Administration et Finances

Formalités juridiques

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Gestion des listings

ASSURANCES

Gestion des Salariés

Contrôle annuel des comptes

Subventions (Villes, CD 57, CNDP)

Partenariats

Fonctionnement

- Labellisation
- Projets
- Politique d'avenir
- Référents
- Promotion de l'entente
- Promotion du bénévolat
- Organisation des réunions
- Mutualisation de moyens
- Promotion de l'éthique
- Prise en compte du développement durable
- Prise en compte du sport adapté

Communication

- Diffusion des CR des réunions
- Site Internet
- Facebook
- Organisation de la communication
(descendante, montante, horizontale)



VEHICULES

- Assurances
- Entretien et réparations
- Planning d'utilisation
- Partenariat « Carburant »



Locaux de pratique et Locaux administratifs

- **Maintien en Etat**
- **Assurance des contenus**
- **Planning d'utilisation**
- **Planning des compétitions**

Les 11 Rôles du Président

1. Est un meneur d'hommes ainsi que le garant du bon fonctionnement de la section ; chef d'orchestre de la section (et non homme-orchestre), doit savoir déléguer,
2. A le devoir de respecter les statuts de l'ESH et le RI de la section,
3. Préside les réunions du BD et du Comité,
4. Établit, en concertation avec le BD, l'ordre du jour des réunions,
5. Détermine avec son Comité les orientations sportives et extra-sportives de la section,
6. Veille à atteindre les objectifs fixés,
7. Est le responsable de la section vis-à-vis du CD de l'ESH et, le cas échéant, des instances fédérales de la discipline pratiquée,
8. Est le responsable des comptes et du patrimoine de la section ; doit aussi sensibiliser ses membres sur les notions de responsabilités (responsabilité de la section, responsabilité personnelle des membres,...)
9. A le devoir de préserver les intérêts de la section et l'intérêt collectif par rapport à l'intérêt particulier,
10. A un rôle de représentation de la section,
11. A un rôle de conciliateur en cas de conflits pouvant survenir dans la section.

Assemblée Générale Ordinaire d'une Section

- À organiser une fois par saison
- Gestion des convocations et des Invitations
- Diffusion du compte-rendu

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

- Rapport Moral du Président
- Compte- rendu d'activités du Secrétaire
- Bilan Sportif
- Compte-rendu financier, rapport des vérificateurs aux comptes, prévisionnel et vérification des comptes de la saison suivante
- Montant des cotisations
- Elections des membres du comité
- Prise de parole des invités
- Remise de récompenses
- Divers
- Clôture
- Election du Comité